

les données du territoire

L'agriculture dans le département de la Loire : un panorama en 8 cartes

L'agriculture occupe un rôle central dans le département de la Loire en termes :

- d'économie et d'emplois,
- d'approvisionnement local, de qualité de la population animale et de l'industrie agroalimentaire régionale,
- de valorisation de 60% du territoire ligérien,
- de préservation d'identité locale (histoire, paysage, ...).

Pourtant, les pressions sont multiples : de la compétition du marché international à la consommation foncière des espaces agricoles, en pas-

sant par les évolutions des politiques agricoles, l'agriculture de la Loire ne cesse de changer et de s'adapter. Pour preuve, en seulement 10 ans, le nombre d'exploitations a diminué de 30% avec d'importantes restructurations.

Cette publication expose l'état de l'agriculture sur le département, principalement à partir des données du recensement agricole 2010. Il note les grandes tendances à l'œuvre depuis dix ans et expose quelques enjeux pour le futur de la profession agricole et les espaces qu'elle occupe.



L'état de l'agriculture : quelles sources d'information ?

Ce document s'appuie principalement sur le recensement agricole 2010. D'autres sources (recensement de la population INSEE 2010, données locales sur l'agriculture biologique...) ont permis de compléter cet état des lieux agricole du département de la Loire.

Réalisé tous les 10 ans, le recensement agricole est une enquête déclarative à laquelle l'ensemble des exploitations agricoles doit répondre. La lecture de ce recensement nécessite toutefois de respecter quelques règles :

- les informations sont localisées selon la commune du siège de l'exploitation, et non pas selon la localisation géographique des terres exploitées,
- l'enquête porte sur tout type et toute taille d'exploitation, de la petite propriété familiale, aux fermes de polyculture et grandes exploitations spécialisées,
- des biais existent et des avertissements d'analyse seront mentionnés pour les cartes concernées.

Du fait de la diversité des filières agricoles et géographiques (relief, exposition, proximité urbaine, traditions...) dans la Loire, il est très hasardeux de généraliser des tendances et des dynamiques à l'œuvre à l'échelle locale. Cette publication propose une première analyse de l'agriculture ligérienne, sans toutefois rentrer dans les détails des particularismes locaux.

Enfin, nous avons également choisi d'analyser les données à l'échelle de secteurs géographiques. Ceux-ci ont été définis à partir des cantons ou de zones d'application de politiques agricoles locales. Cela a permis d'éviter un nombre trop important de données en secret statistique à l'échelle communale et de lisser les biais créés par l'attribution des surfaces agricoles à la commune du siège d'exploitation.

Epures remercie la Direction Départementale des Territoires de la Loire, le Conseil général de la Loire, la communauté d'agglomération de Saint-Etienne Métropole et le Parc naturel régional du Pilat pour leurs apports et contributions à la rédaction de ce travail.

Les 8 thèmes

1. La superficie agricole utilisée	p4 - 5
2. La taille surfacique des exploitations	p6 - 7
3. L'emploi agricole	p8 - 9
4. L'âge des chefs et coexploitants	p10 - 11
5. Les filières de production	p12 - 13
6. La vente directe et autres circuits courts	p14 - 15
7. L'emploi agroalimentaire	p16 - 17
8. L'adaptation aux enjeux environnementaux	p18 - 19

Éléments de contexte

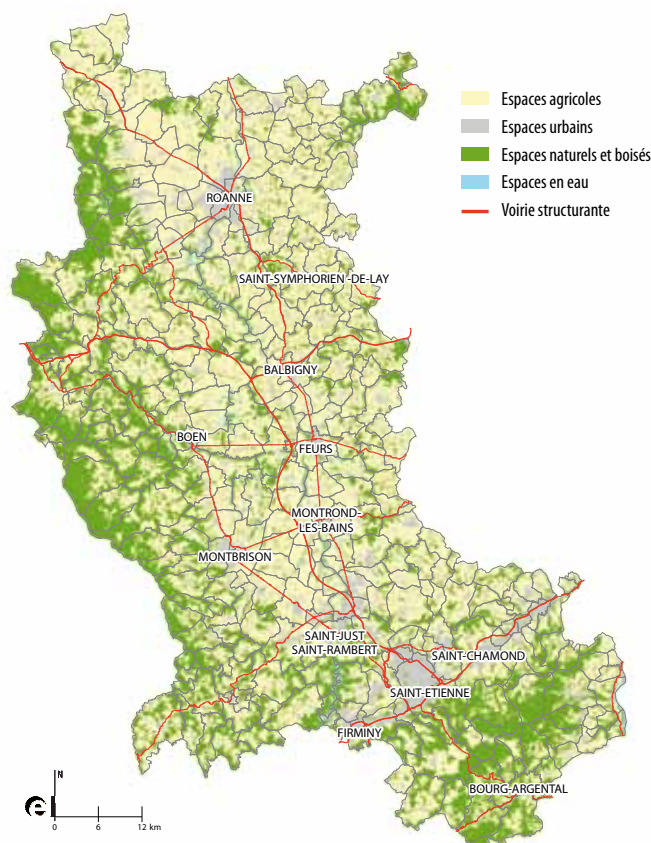
Le territoire du département de la Loire compte 327 communes pour une superficie de plus de 480 000 hectares. L'analyse de l'occupation du sol (Spot Théma 2010) révèle que les espaces agricoles représentent 57% des surfaces contre 32% pour les espaces boisés et naturels et 10% pour les espaces urbains.

L'élément marquant du territoire est l'hétérogénéité de son relief avec des altitudes allant de 300m dans la Plaine du Forez ou du Roannais à plus de 1 400 m dans les massifs du Pilat ou du Forez. Cette forte amplitude d'altitude s'accompagnant d'une grande variété d'exposition et façonne des typologies variées d'agriculture avec une diversité de productions. Néanmoins, le relief et les pentes fortes peuvent représenter une contrainte à l'exploitation et au maintien de l'activité agricole.

Malgré cette prédominance des espaces agricoles et naturels, la Loire n'est pas un département très rural du fait d'un maillage urbain relativement dense qui structure le territoire. Le desserrement résidentiel et économique des quatre dernières décennies a contribué à diffuser l'urbanisation. Cette diffusion s'est faite aux dépens des terrains agricoles, souvent considérés, à défaut, comme une réserve foncière pour les communes.

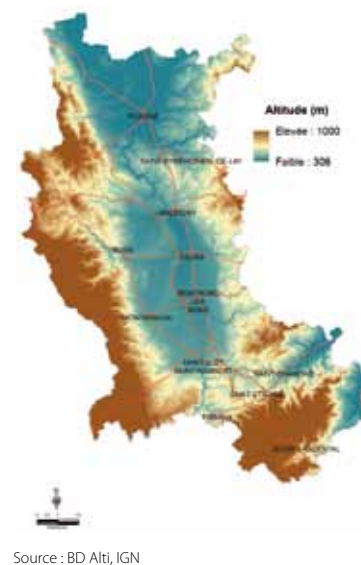
Réduire la consommation foncière des espaces agricoles et naturels est un des axes forts

Occupation des sols

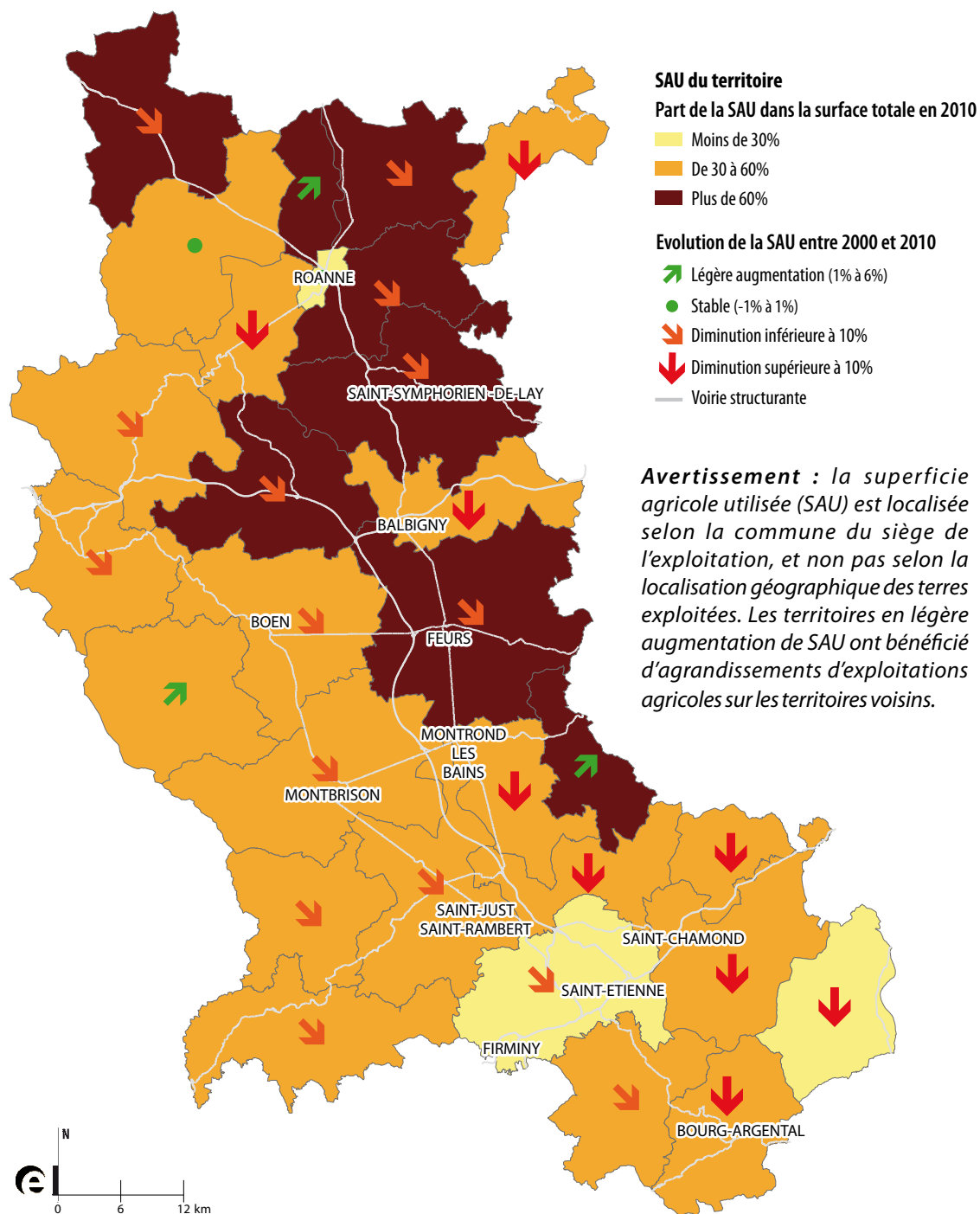


des 6 Schémas de cohérence territoriaux (Scot) adoptés ou en cours d'élaboration sur le territoire. Ces documents mettent en place des stratégies pour prioriser le développement sur les polarités existantes et maîtriser l'étalement urbain. Cette préoccupation est également partagée par de nombreuses collectivités, qui les traduisent notamment en politiques ambitieuses. Ainsi, les collectivités territoriales et les chambres consulaires ont signé en 2010 une Charte du foncier agricole dans la Loire, qui prône une gestion économique de l'espace.

Altitude (m)



1- Une superficie agricole utilisée (SAU) départementale en baisse entre 2000 et 2010



Source des données : Agreste - Recensements Agricoles - Traitement DRAAF Rhône-Alpes

Depuis 2000, la surface agricole utilisée (SAU) a diminué du fait :

- de pressions urbaines fortes pour des vocations résidentielles, économiques et pour des infrastructures. A l'image de ce qui s'est passé à l'est de la plaine du Forez et les coteaux du Jarez, ou la perte d'espaces agricoles facilement exploitables et de bonne qualité est importante
- d'une rétention foncière au moment d'une cessation d'activité pour des raisons patrimoniales (héritage, boisement, terrains d'agrément associés avec une maison,...),
- du changement d'usage des terrains pour des loisirs (chasse, chevaux, ...).

La diminution de la SAU s'explique aussi par l'abandon des terres agricoles lié aux contraintes d'exploitations :

- la fragmentation des espaces agricoles par la périurbanisation. Ce morcellement produit des espaces agricoles difficiles et coûteux à exploiter avec des problèmes d'éloignement entre parcelles de la même exploitation, d'usages conflictuels, etc...
- en zone de montagne, les petites parcelles situées sur les fortes pentes sont parfois abandonnées car difficiles à exploiter par les machines,
- le lien qui existe bien souvent entre des terrains d'altitude et de plaine. En effet, les exploitations avec pâturage en montagne sont souvent

dépendantes de leurs parcelles de céréales en plaine pour nourrir le bétail en hiver. Ainsi, la perte de quelques hectares en plaine peut fortement impacter la viabilité de nombreux hectares en montagne.

Même si certaines zones des Monts du Forez, du Lyonnais et du Roannais affichent une augmentation de la SAU, cela relève quasi systématiquement de l'augmentation de la SAU des exploitations du secteur, par récupération de terrains situés à proximité.

Quelques chiffres

La SAU des exploitations de la Loire en 2010 est de 233 500 ha.

L'évolution de la SAU entre 2000 et 2010 est de -4,0 % pour la Loire, -5,8% pour Rhône-Alpes, -3,2% pour France.

La part de la SAU en faire valoir direct (propriétaire exploitant) en 2010 est de 24%, pour la Loire, 24% pour Rhône-Alpes.

Source : Recensement Agricole 2010

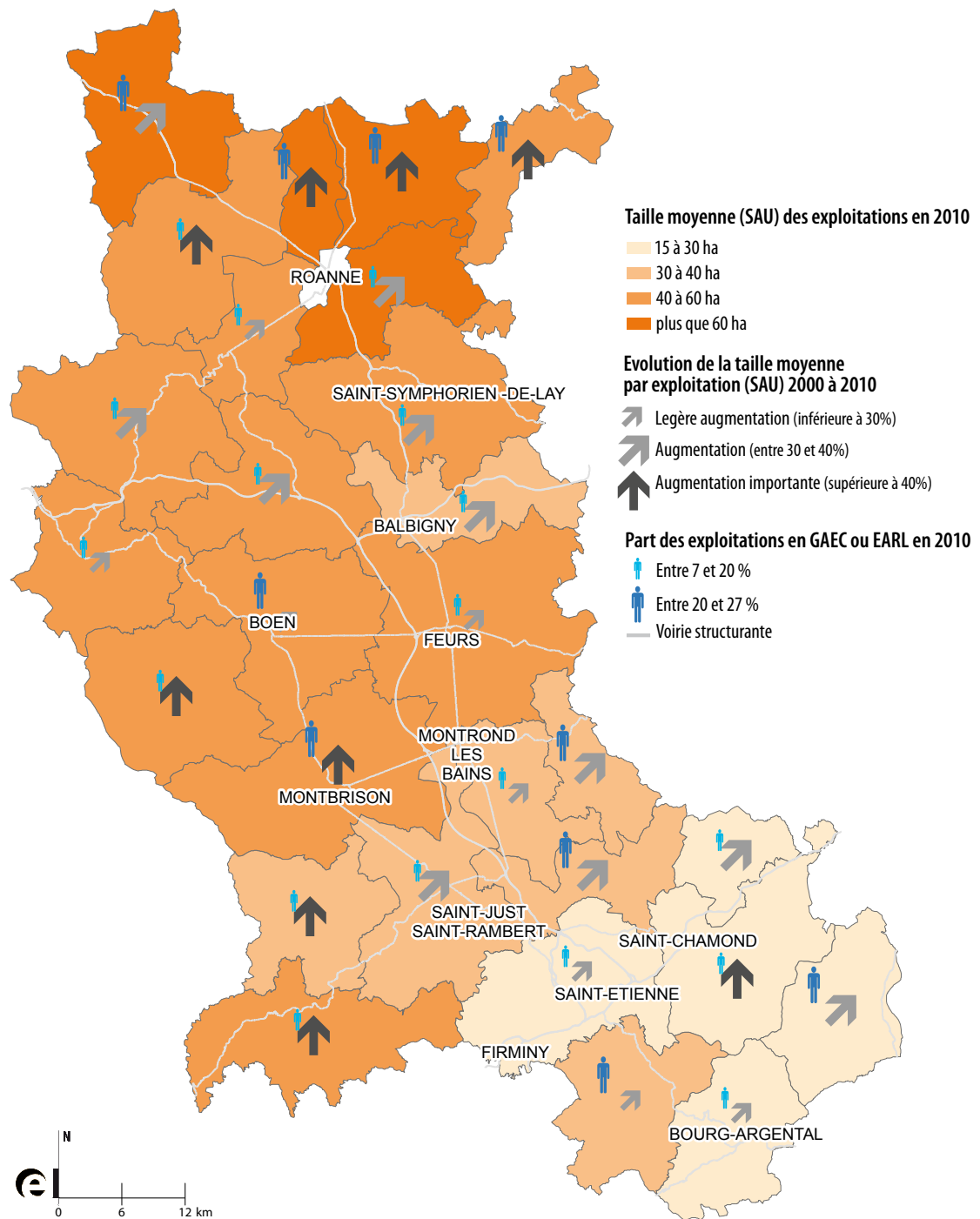
Enjeux

- **Ralentir la perte des surfaces agricoles due aux pressions urbaines et foncières, en utilisant des outils réglementaires de protection des sols agricoles.**
- **Lutter contre la fragmentation des espaces agricoles (par exemple, réfléchir en terme de cohérence d'organisation dans les PLU).**

Des outils réglementaires existent pour protéger des espaces agricoles à forts enjeux :

- **Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) :** instaurés par le département, ils stabilisent à long terme le foncier agricole et bénéficient d'un programme d'actions. Un PAEN est d'ores et déjà en place sur la vallée de Gier Pilatoise et un est en projet sur l'ouest roannais, plaine et côte.
- **Zones agricoles protégées (ZAP) :** servitudes d'utilité publique au sein d'un PLU ou PLUi qui soumet à avis tout changement d'occupation du sol qui altère durablement le potentiel agricole. Une ZAP est approuvée sur la commune de Burdignes et plusieurs sont en cours de réflexion.

2-Des exploitations plus grandes et moins nombreuses



Source des données : Agreste - Recensements Agricoles - Traitement DRAAF Rhône-Alpes

La surface des exploitations est fréquemment liée à la filière de production. Ainsi, les exploitations sont plus grandes au nord du département avec le système extensif de pâturage de l'élevage bovin charolais. La plaine du Forez présente également de grandes exploitations de polyculture - élevage mais aussi de cultures céréalières destinées à cet élevage.

Les plus petites exploitations se retrouvent notamment dans un contexte périurbain, en particulier autour de l'agglomération stéphanoise, où la pluriaactivité est plus fréquente. On les retrouve également dans le sud du département avec les exploitations arboricoles du Jarez et du canton de Pélussin ou les domaines viticoles de la vallée du Rhône.

Bien qu'elle reste inférieure à la moyenne nationale (55 ha), la taille moyenne des exploitations du département a nettement augmenté de 36%, passant de 30 ha en 2000 à 41 ha en 2010. On note également une augmentation de très grandes exploitations pour la Loire. 9% des exploitations en 2010 avaient une taille supérieure à 100 ha, contre seulement 3% en 2000.

Cette tendance s'explique par le fait que :

- les agriculteurs cherchent à créer des exploitations d'une dimension économique suf-

fisante et financièrement stable,

- en cas d'arrêt de l'activité, les exploitations sont rarement conservées dans leur intégralité mais sont, le plus souvent, réparties auprès des exploitations voisines,
- la forte augmentation des formes sociétaires. Le regroupement de deux ou plusieurs exploitations permet aux exploitants de mieux gérer les contraintes du travail de l'élevage. En 10 ans, le pourcentage d'exploitations en GAEC ou EARL est passé de 9% en 2000 à 17 % en 2010, en cohérence avec la tendance nationale.

Bien que la restructuration des exploitations permette d'augmenter la viabilité économique et de continuer à exploiter des terrains qui auraient pu être laissés à l'abandon, il existe néanmoins des risques. En effet, les terrains regroupés par une exploitation en fonction des opportunités d'acquisition peuvent être dispersés géographiquement, engendrant notamment des coûts et du temps de production accrus.

Quelques chiffres

La SAU moyenne des exploitations en 2010 est de 41 ha pour la Loire (30 ha en 2000).

37 ha pour Rhône-Alpes, 55 ha pour la France.

Il y avait 5 701 exploitations dans le département en 2010 (et 8 098 en 2000, une évolution de -30 % en dix ans).

La part des exploitations en GAEC ou EARL en 2010 est de 17% pour la Loire (9% en 2000).

16% pour Rhône-Alpes, 23% pour la France.

Source : Recensement Agricole 2010

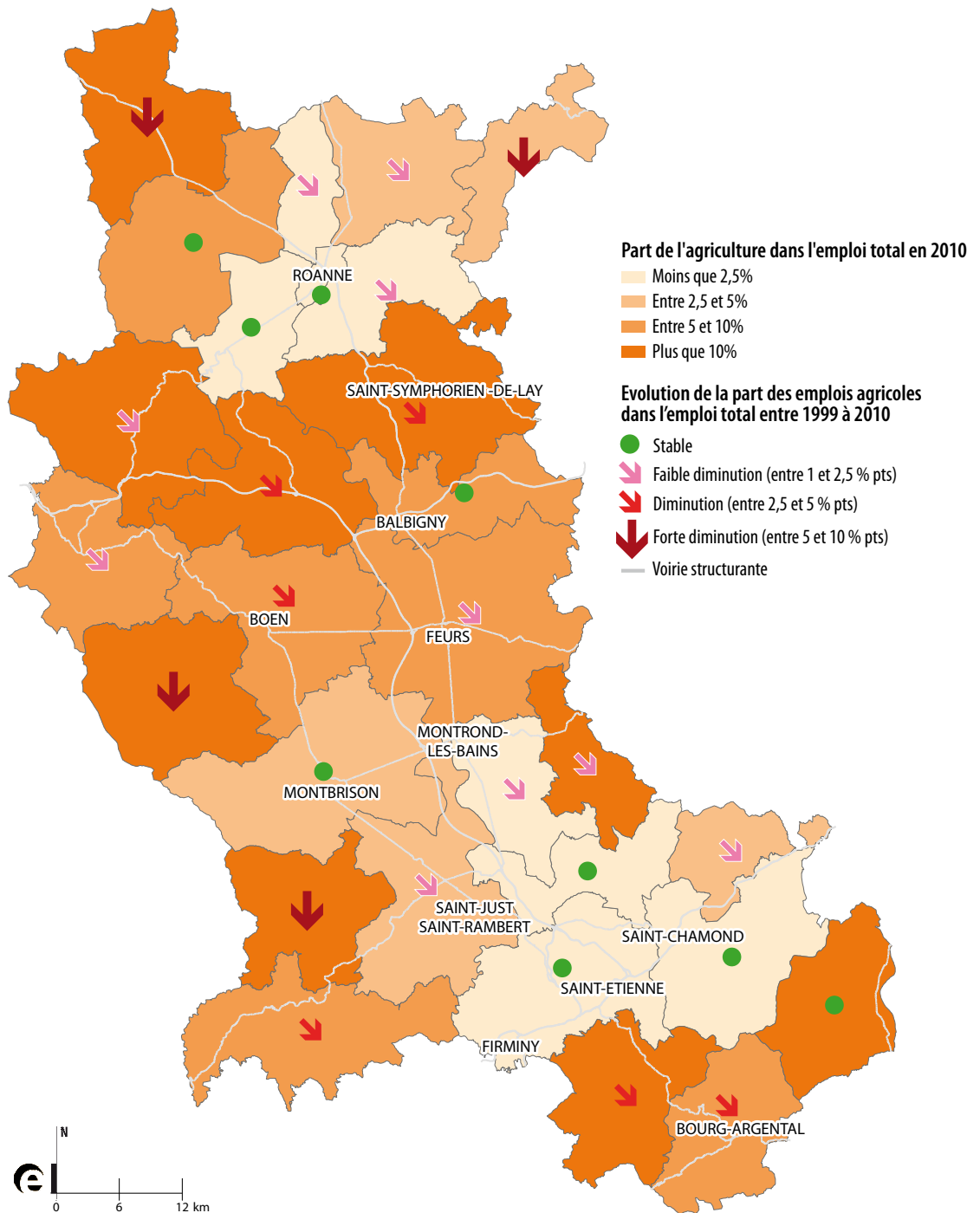
Enjeux

- **Encourager une organisation spatiale lors des regroupements afin d'éviter des difficultés fonctionnelles pour les exploitations.**

- **Motiver l'installation sur des exploitations permettant un revenu suffisant.**

- **Veiller à la transmissibilité des exploitations, notamment au regard des difficultés liées aux coûts rencontrés pour la reprise des très grandes exploitations.**

3-Une perte importante de l'emploi agricole



Source des données : Recensement de la population INSEE 2010 - Traitement epures

L'agriculture a un rôle particulièrement important dans l'emploi total du département. Elle représente, par exemple, 10 à 20 % des emplois dans les cantons de la plaine du Forez, et dans les massifs du Pilat, du Forez et du Lyonnais.

Le volume de travail généré par les exploitations agricoles est influencé par plusieurs facteurs : la filière de production, les techniques d'exploitation plus ou moins consommatrices de temps et les activités de valorisation.

Par exemple, les exploitations agricoles pratiquant la vente directe nécessitent plus de main d'œuvre qu'en circuit long. La vente, souvent précédée de la transformation des produits, s'ajoute à l'activité de production. De même, la valorisation de l'herbe avec une part importante de pâturage ne mobilisera pas la même main d'œuvre que les récoltes mécanisées et distribuées en stabulation.

Le pourcentage des chefs pluriactifs est particulièrement élevé dans les zones périurbaines et sur la plaine du Forez. Cela s'explique soit par la proximité d'un travail compatible avec les petites structures agricoles, soit en raison d'une gestion patrimoniale des grands domaines. Autour de Saint-Etienne, il y a une tradition de petites exploitations gérées par des pluriactifs.

Le département a perdu 1 436 emplois agricoles entre 1999 et 2010 (évolution -17%). alors que l'emploi total a, quant à lui, augmenté. La perte d'emplois agricoles est particulièrement marquée dans les cantons de Belmont-de-la-Loire, La Pacaudière, Saint-Georges-en-Couzan et Saint-Jean-Soleymieux.

Quelques chiffres

L'agriculture de la Loire en 2010 représente 7 085 emplois (évolution de -17% depuis 1999).

La part de l'agriculture dans l'emploi est de 2,5% pour la Loire (3,2% en 1999), 2,9% pour la France.

23% des chefs et coexploitants sont pluriactifs (cf. 25% à l'échelle régionale). La part des pluriactifs a peu changé depuis 2000.

Sources : Recensement de la Population 2010, Recensement Agricole 2010

Enjeux

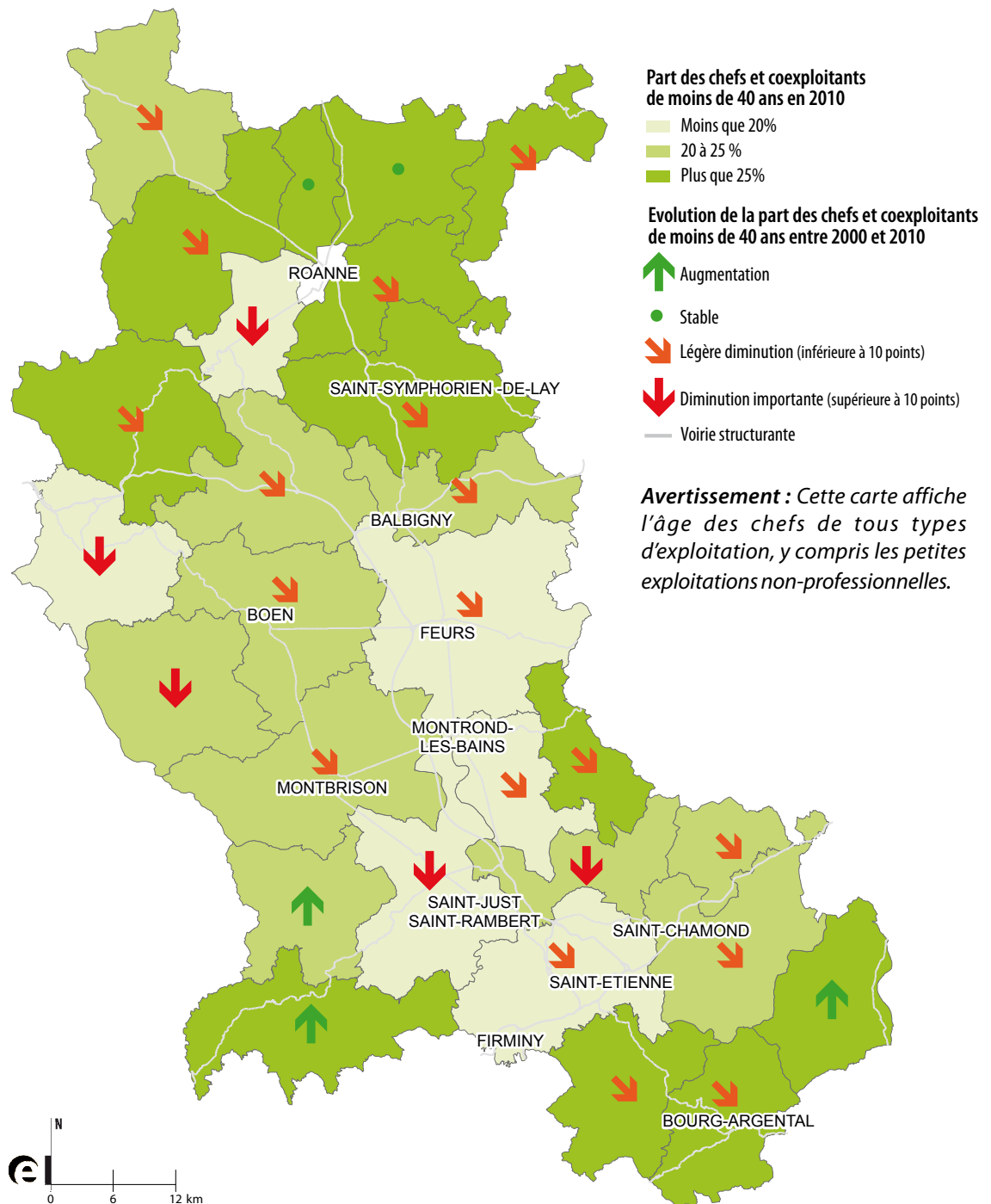
Stopper la perte des emplois agricoles en favorisant :

- la formation
- l'attrait des métiers agricoles
- les transmissions-reprises.



© epures

4-L'âge des agriculteurs : une forte disparité territoriale



Source des données : Agreste - Recensements Agricoles - Traitement DRAAF Rhône-Alpes

Les jeunes agriculteurs sont surtout présents sur le nord du département, sur le Roannais et Charolais (filière bovin viande) et dans les territoires laitiers au sud du département (Monts du Lyonnais, Monts du Pilat, limite sud des Monts du Forez).

L'âge moyen des agriculteurs est surtout indicateur de la dynamique d'installation de nouveaux jeunes exploitants. Ainsi, les secteurs présentant une part élevée de jeunes agriculteurs sont synonymes de nouvelles installations sur des filières économiquement viables.

Bien que la Loire soit le premier département de Rhône-Alpes en termes d'installations de jeunes agriculteurs, à l'échelle locale ce nombre est très hétérogène. Au-delà de la filière et des caractéristiques des terrains, la recherche de liens sociaux et professionnels entre agriculteurs est très importante pour le choix du lieu d'installation.

Malgré le départ progressif d'exploitants agricoles âgés, le taux de jeunes agriculteurs a décliné légèrement depuis 2000. 38% des chefs des moyennes et grandes exploitations ont plus de 50 ans. Il est donc stratégique de prévoir dès à présent leur prochain départ en retraite.

En fait l'âge moyen des chefs d'exploitation dans la Loire est de seulement 46 ans pour les moyennes et grandes exploitations, par rapport à 54 ans pour les petites exploitations.

Autour de Saint-Etienne, de Roanne et sur les Monts du Forez, on observe un vieillissement accentué des exploitants depuis 2000. Cela peut s'expliquer par une très faible attractivité sur les cantons de Noirétable et Saint-Georges-en-Couzan, où l'agriculture a du mal à se maintenir. En revanche, autour des agglomérations, ce vieillissement s'explique par la prépondérance de chefs d'exploitation âgés sur les petites exploitations « non professionnelles », souvent des agriculteurs retraités.

Quelques chiffres

La part des chefs et coexploitants de moins de 40 ans en 2010 dans la Loire est de 24% (29% en 2000), 21% en Rhône-Alpes, 19% en France.

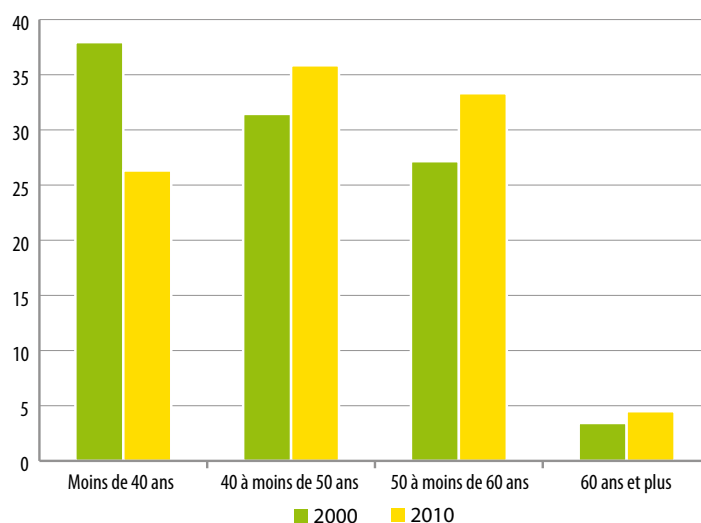
En 2010, il y avait 139 nouvelles installations. Le taux de renouvellement est remarquable puisque pour 5 cessations d'activité au cours de 2010, le département de la Loire compte environ 4 nouvelles installations.

Sources : Recensement Agricole 2010, Installagri 2010

Enjeux

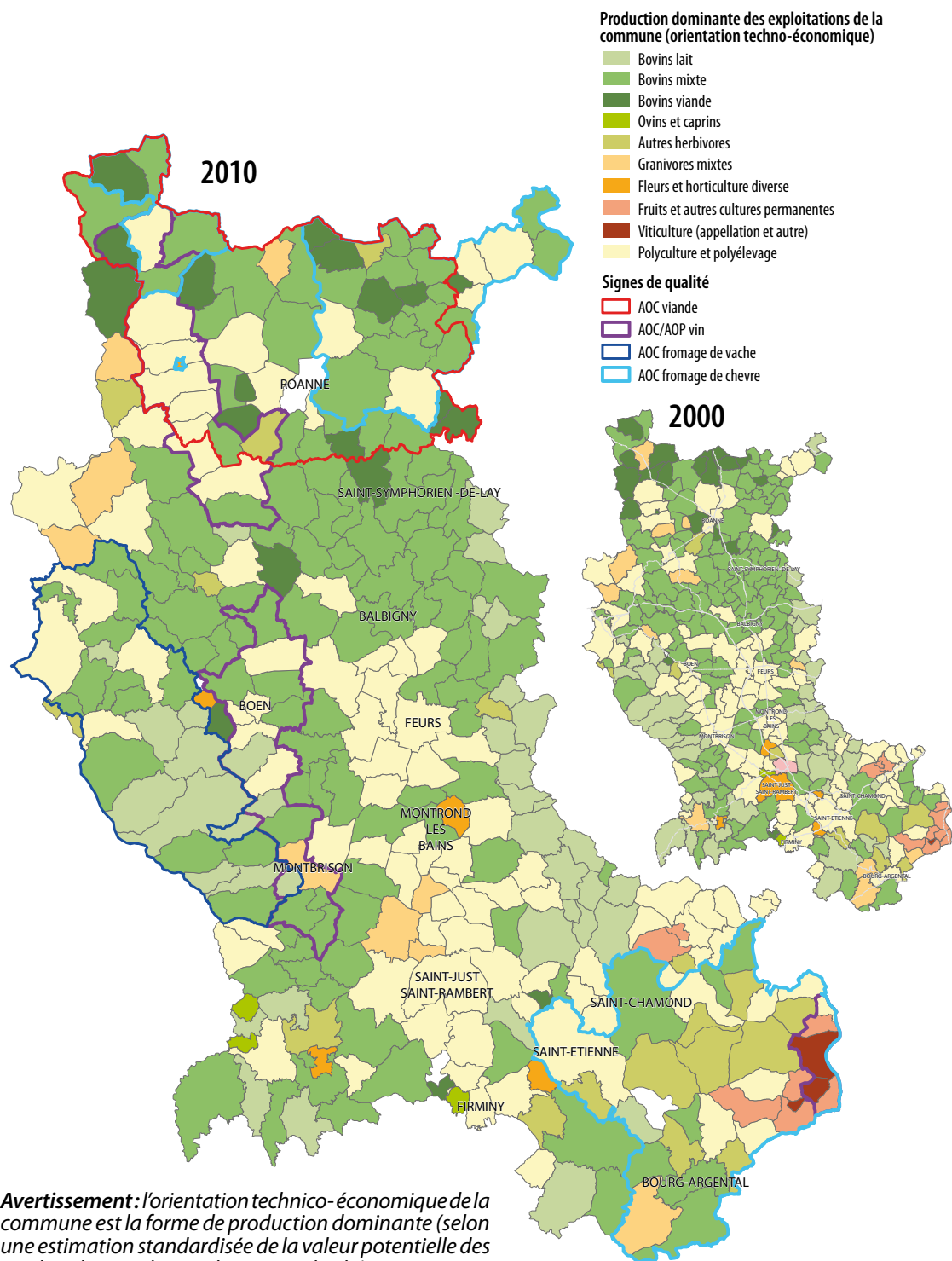
- Anticiper le départ en retraite d'une population vieillissante pendant la prochaine décennie.
- Favoriser de nouvelles installations.

Moyennes et grandes exploitations du département
Répartition des chefs par âge (%)



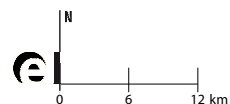
Source des données : Agreste - Recensements Agricoles - Traitement DRAAF Rhône-Alpes

5-Une diversité de filières à l'échelle locale et départementale



Avertissement : l'orientation technico-économique de la commune est la forme de production dominante (selon une estimation standardisée de la valeur potentielle des produits la « production brute standard ») en imaginant toutes les parcelles et cheptels des exploitations agrégés dans une grande ferme communale.

Source des données : Agreste - Recensements Agricoles et Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) 2013 - Traitement epures



Le département de la Loire se caractérise par une grande variété de productions agricoles alliant élevage et cultures : bovins lait, bovins viande, caprins et ovins, arboriculture, maraîchage, viticulture... Très souvent les productions sont diverses également au sein d'une même commune, voire au sein d'une même exploitation, d'où la surreprésentation sur la cartographie des systèmes « Polyculture et polyélevage » et « Bovins mixtes ». Cette polyculture est à la fois une contrainte (manque de compétitivité éventuelle, surcharge de travail) et un atout (équilibre économique).

Certains secteurs méritent toutefois d'être notés pour leur spécialisation :

- un pôle de production bovin viande sur le nord du département en continuité d'une pratique traditionnelle en système herbacé aujourd'hui renforcée par une filière économique organisée et l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) Bœuf de Charolles,
- des pôles de production laitière sur les Monts du Forez et du Lyonnais, en diminution mais résistants depuis 2000,
- l'arboriculture sur les coteaux du Jarez et le plateau de Pé-lussin,
- la viticulture, avec les appellations Côtes Roannaises, Côtes du Forez, et celles des Côtes du Rhône.

Certaines filières sont aussi présentes sur des aires géographiques plus resserrées :

- l'élevage caprin, avec des exploitations spécialisées dans les massifs du Pilat et les Monts de la Madeleine,
- les productions « hors sol » de volaille et de porc.

La diversité de l'agriculture de la Loire est un atout car elle présente l'avantage d'une meilleure adaptation aux difficultés économiques et crises structurelles. Ainsi, lors de la crise du lait à la fin des années 2000, on a noté une certaine diversification « du lait vers la viande » afin d'éviter des baisses critiques de rentabilités qui auraient pu engendrer la disparition de nombreuses exploitations.



© epures



© epures

Quelques chiffres

Les appellations d'origine contrôlée (AOC) du département :

Une AOC Viande bovine : Bœuf de Charolles.

2 AOC Fromage de chèvre : Charolais, Rigotte de Condrieu.

2 AOC Fromage de vache : Fourme de Montbrison, Fourme d'Ambert.

6 AOC/AOP Vin : Château-Grillet, Condrieu, Côtes Roannaises, Côtes du Forez, Côtes du Rhône, Saint Joseph.

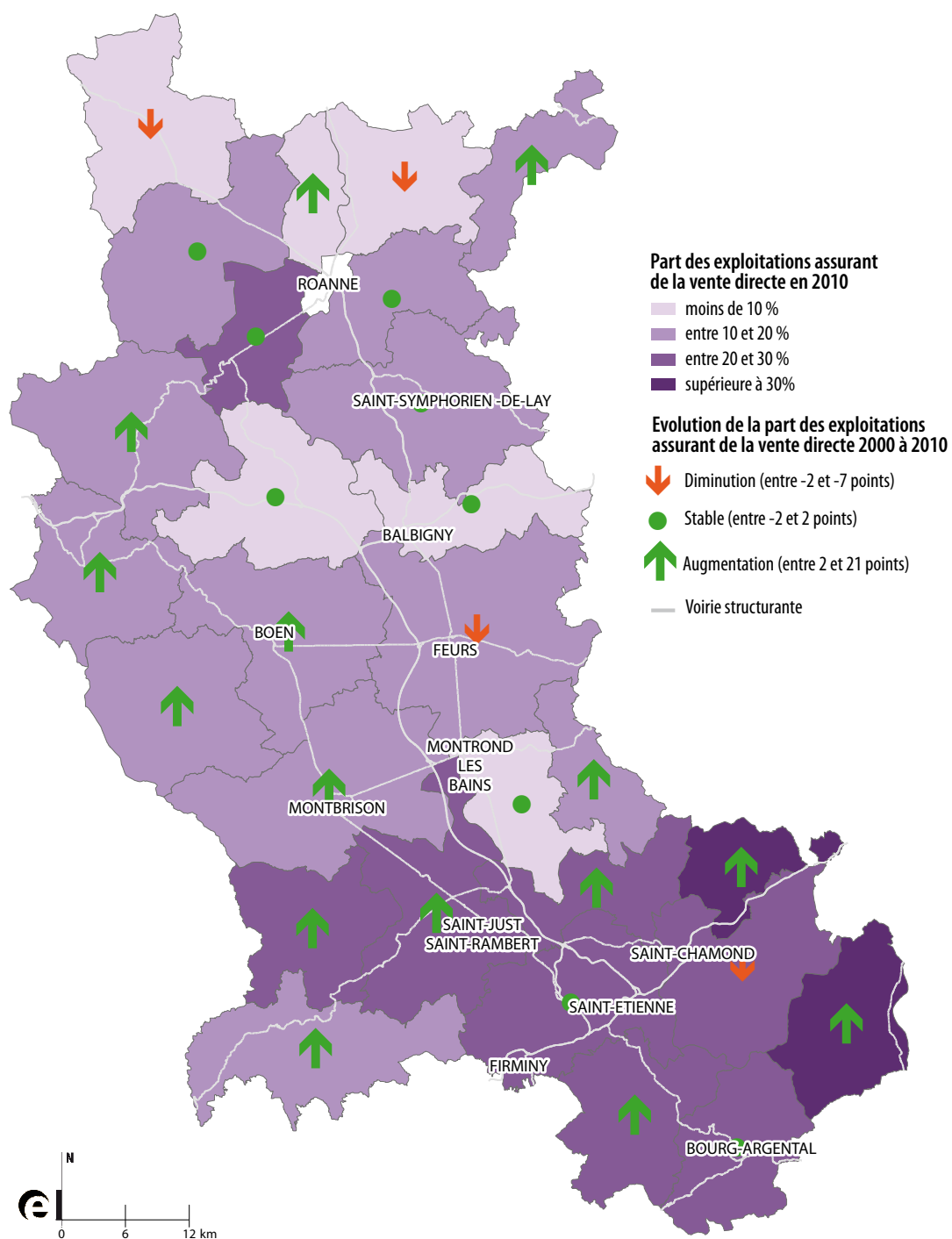
Source : Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) 2013

Enjeux

- Conserver la diversité des productions de l'agriculture ligérienne, pour préserver son adaptabilité face aux difficultés économiques.

- Valoriser le potentiel nourricier de la population locale, en volume, en qualité et en diversité de productions (lait, viande, légume, fruit...).

6-La vente directe et autres circuits courts pratiqués surtout à proximité des centres urbains



Source des données : Agreste - Recensements Agricoles - Traitement DRAAF Rhône-Alpes

Les circuits courts sont les modes de commercialisation des produits agricoles pour lesquels il existe au maximum un intermédiaire entre producteurs et consommateurs. La vente directe à la ferme et sur les marchés, suivie par la vente indirecte auprès d'un commerçant détaillant sont les circuits courts dominants dans le département.

Bien que 77 % des productions agricoles de la Loire n'utilisent que la filière longue, les circuits courts sont traditionnellement bien présents sur le territoire. Ils concernent l'ensemble des productions de la Loire à savoir la viande en découpe ou transformée, le fromage et les produits laitiers, le vin, les fruits et légumes...

La vente directe est particulièrement pratiquée par les exploitations situées à proximité des pôles urbains et de consommation. La proximité des axes de circulation permettant un accès rapide vers les pôles de consommation (ligériens, mais également de Lyon et des autres villes du Rhône) peut également favoriser cette pratique.

La vente directe est traditionnelle dans le département et liée à son histoire, avec un rôle d'approvisionnement de nombreux marchés locaux.

La vente directe n'est pas adaptée à toutes les productions et représente une véritable évolution dans le métier d'agriculteur avec des investis-

sements financiers et humains potentiellement conséquents. De plus, environ 80% des agriculteurs exploitant en vente directe produisent aussi en circuits longs. Néanmoins, la vente directe est créatrice d'emplois agricoles et offre, bien souvent, une meilleure rémunération pour les producteurs, ce qui réduit la dépendance aux fluctuations de prix des marchés.

Afin de limiter le temps pour la vente, les agriculteurs se regroupent au sein de points de vente collectifs (14 sur la Loire en 2013) ou d'associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (les AMAP).

Les circuits courts répondent également à des attentes sociétales et de développement durable en favorisant :

- une meilleure rémunération des agriculteurs,
- l'accès pour les habitants à une nourriture de qualité, et une relation plus proche avec leur territoire,
- une réduction des transports de produits.

Quelques chiffres

La part des exploitations de la Loire assurant de la vente directe (y compris le vin) est de 19% en 2010 (16 % en 2000).

La part des exploitations valorisant en circuits courts est de 21% pour la Loire 32% pour Rhône-Alpes, 18% pour la France.

Les principaux produits vendus en circuit court sont :

1. Viande, charcuterie (473 exploitations)
2. Produits laitiers (263 exploitations)
3. Produits d'horticulture, pépinière, fruits transformés (194 exploitations)
4. Fruits (191 exploitations)

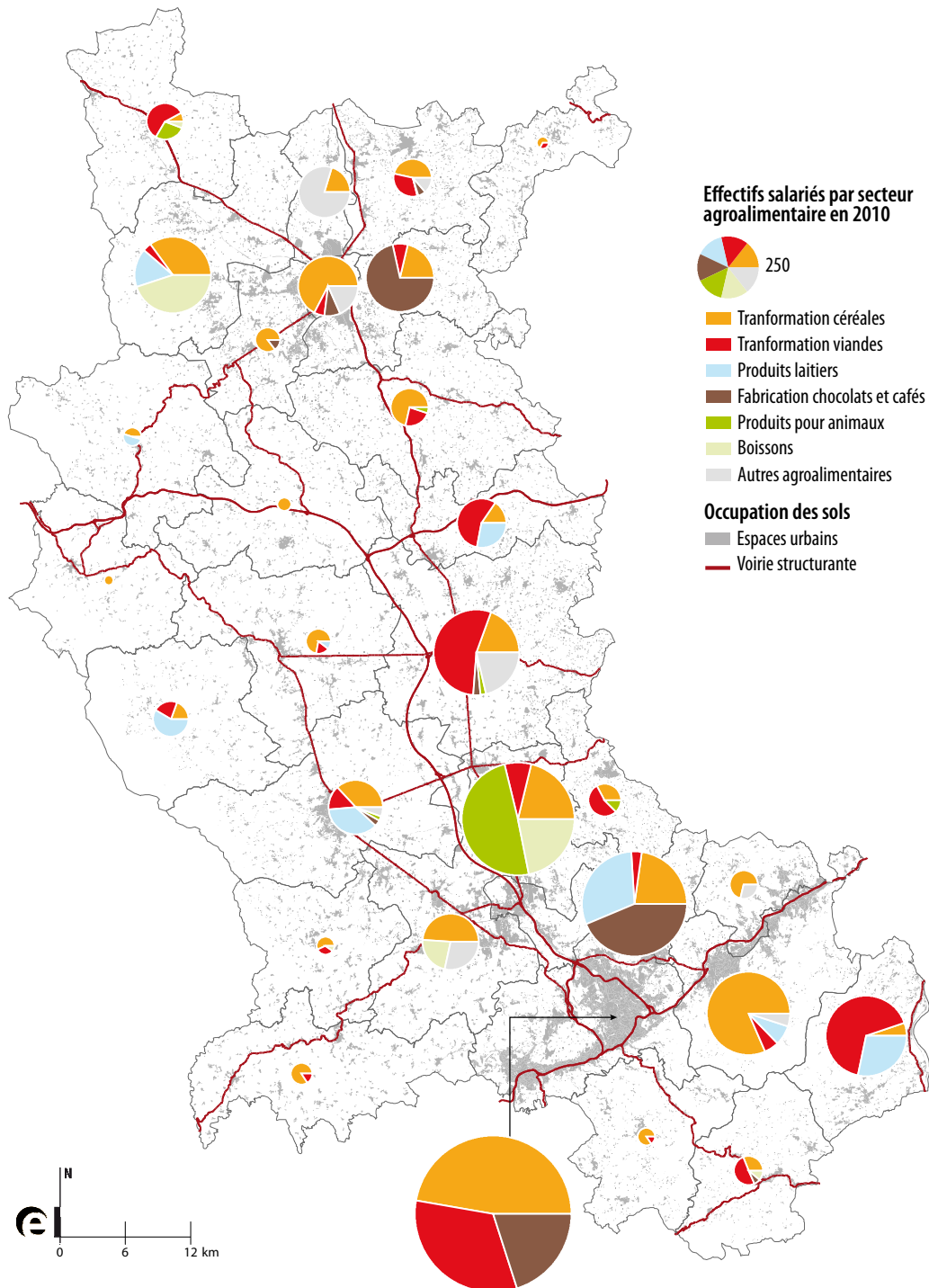
Source : Recensement agricole 2010

Enjeu

Soutenir toutes les formes de commercialisation en vente directe, qu'elles soient traditionnelles (marché, à la ferme...) ou innovantes (Points de vente collectifs, AMAP...).



7- Une contribution significative des industries agroalimentaires à l'emploi mais peu de lien aux produits agricoles locaux à l'exception du lait et de la viande



Source des données : Pôle emploi 2010 - Traitement epures

Le nombre d'emplois agro-alimentaires dans la Loire est sensiblement identique à celui de l'agriculture. Le département comprend des unités de production de taille conséquente, notamment sur les communes de Saint-Etienne, Andrézieux-Bouthéon, La Talaudière ou Pélussin. Ces établissements font partie, dans leur majorité, de grands groupes industriels nationaux, voire internationaux.

Au-delà des commerces de proximité, l'activité agro-alimentaire ligérienne, est représentée principalement par les filières suivantes :

- la production de chocolat, thé et café qui s'appuie sur une industrie traditionnelle stéphanoise et roannaise,
- l'abattage et la préparation de viande et de produits tels que la charcuterie, bien établie sur tout le territoire, notamment à La Talaudière et à Maclas,
- le lait et les produits laitiers avec des laiteries et des fromageries importantes sur La Talaudière (SODIAAL), Pélussin (Guilloteau) ou autour de Montbrison et de Saint-Georges-en-Couzan (fourme).

Particulièrement liées aux productions locales, cette dernière filière apparaît essentielle pour soutenir et valoriser l'activité agricole du département. Elles représentent presque un tiers des emplois de l'industrie agro-alimentaire.

Au delà de celles-ci, la relation entre cette industrie et les productions locales est plus faible. Les entreprises implantées sur le territoire s'approvisionnent bien au-delà des limites du département et ne fonctionnent pas forcément avec les seules exploitations agricoles locales (exemple de l'industrie charcutière). Leur localisation est parfois dictée davantage par la proximité de grands axes de communication que par la proximité de la production.

Enjeu

- **Maintenir les outils industriels de valorisation de production locale dans le département.**
- **Valoriser les productions locales en lien notamment avec les labels de qualité (fourme de Montbrison, rigotte de Condrieu, bœuf de Charolles, viticulture,...).**

Quelques chiffres

L'agroalimentaire de la Loire en 2010 représente 6 894 emplois (2,4% du total emploi) dans 640 établissements (dont 366 boulangeries).

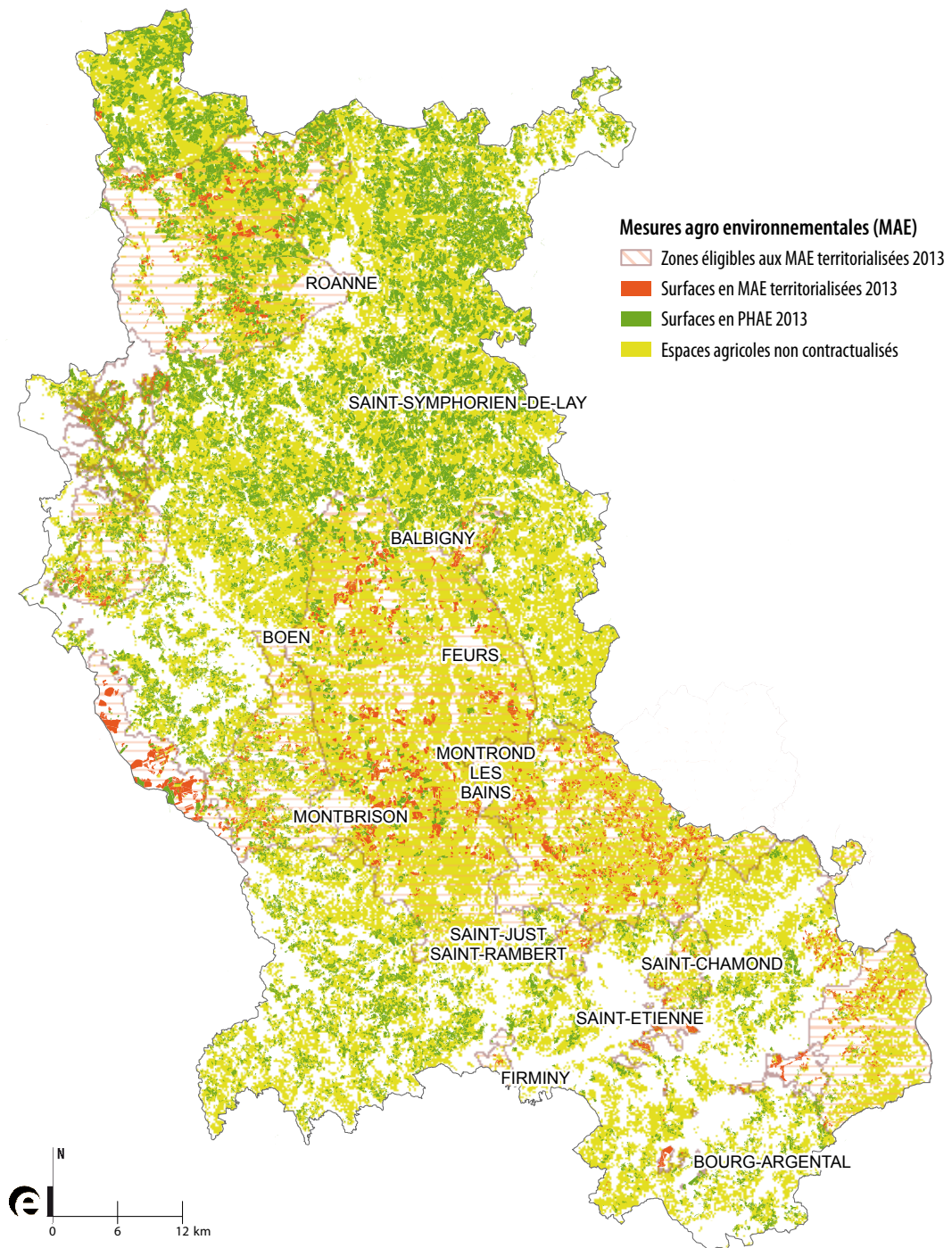
Les secteurs clés par nombre d'emplois sont :

- 1. Boulangerie et pâtisserie (1296)*
- 2. Chocolat et confiseries (682)*
- 3. Produits à base de viande (669) / Viande et boucherie (657)*

520 exploitations (9%) font la transformation sur l'exploitation, dont 222 la transformation du lait.

Sources : Pôle emploi 2010, Recensement Agricole 2010

8-Une adaptation rapide aux enjeux environnementaux



Source : DRAAF Rhône-Alpes et DDT de la Loire (2013, d'après MAAFF)

Les espaces agricoles sont essentiels pour la biodiversité en raison de leur prédominance dans le territoire du département et des pratiques agricoles qui créent et entretiennent des milieux divers et favorables pour la faune et la flore. Par exemple, les prairies naturelles, qui sont maintenues ouvertes par l'entretien agricole, abritent une multitude d'espèces de fleurs, d'oiseaux ou de petits mammifères.

Les mesures agro environnementales (MAE) financent la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre d'un engagement quinquennal.

Sur le département de la Loire, les agriculteurs se sont engagés massivement dans les MAE, notamment avec la prime herbagère agroenvironnementale (PHAE) lié à la prédominance de l'élevage et donc de pâturage et de surfaces en herbe sur le département.

Certaines zones sont également identifiées pour faire

l'objet de programmes de mesures agro environnementales territorialisées (MAEt) avec des objectifs ciblés selon des enjeux spécifiques locaux :

- favoriser la biodiversité des milieux ouverts par les pratiques agricoles telles que la fauche tardive et la limitation de la fertilisation (les prairies des sites Natura 2000 du Pilat, des ruisseaux du Boën, Ban et Font d' Aix, et de la Plaine du Forez),
- protéger et entretenir les zones humides pour leur intérêt écologique (par exemple sur les sites Natura 2000 des Hautes Chaumes du Forez, et de la Plaine du Forez),
- améliorer la qualité de l'eau surtout autour des captages d'eau potable, dont les captages Grenelle prioritaires d'Unias et Balbigny, par la réduction de la fertilisation (bassin versant de la Coise, les abords des cours d'eau du Renaison et de la Teyssonne, les vallées de l'Anzon et du Vizezy),
- préserver les corridors écologiques par la gestion des milieux ouverts et des haies

Quelques chiffres

La surface totale en mesures agro environnementales dans la Loire en 2013 est de 77 200 ha (≈28% de la SAU) dont 84% en PHAE et 14% en MAEt.

Sont engagées dans l'agriculture biologique ou en conversion en 2012: 421 exploitations (4,2% des exploitations de la Loire sur 8500 ha 3,6% de la SAU de la Loire).

Sources : Direction Départementale des territoires de la Loire 2012, L'association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire (ARDAB) 2012

Enjeu

Promouvoir des systèmes d'exploitation agricoles intégrant la double performance économique et environnementale, en fonction des enjeux du territoire ligérien (ressource en eau, biodiversité...).

(Contrat de Territoire Corridor Biologique de Saint-Etienne Métropole et du Parc Naturel Régional du Pilat).

Les agriculteurs s'engagent également de plus en plus nombreux dans l'agriculture biologique. Le nombre d'exploitations en agriculture biologique ou en cours de conversion a plus que doublé entre 2000 et 2010, passant de 66 à 190 et continue de progresser de plus de 10% par an. Toutefois, cela reste modeste puisque les exploitations bio ne représentent que 3,4% du total des exploitations.



© epures



© epures

A retenir

Elaboré comme un atlas cartographique issu du recensement agricole 2010, ce document permet une lecture synthétique de l'agriculture ligérienne depuis 10 ans. Celle-ci apparaît dynamique et variée, s'adaptant pour résister (taille plus importante des exploitations, multiplication des formes sociétaires...) face à une superficie agricole en baisse (-4% depuis 2000) et à une perte importante d'emplois agricoles (-17% depuis 1999).

Ce document permet également de dégager les principaux enjeux qui interrogent sur le devenir de l'agriculture locale : l'intérêt de conserver la diversité des filières dans la Loire (bovin et caprin, viande et lait, arboriculture, maraichage, viticulture...); l'importance de valoriser des produits locaux via les industries agro-alimentaires et la vente directe (actuellement pratiquée par 19% des exploitations); l'engagement de plus en plus fort dans les mesures agro-environnementales et l'agriculture biologique.



46 rue de la télématique
CS 40801 - 42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com - web : www.epures.com

Directeur de la publication : Frédéric Bossard
Réalisation et mise en page : epures
Cartographie : epures
ISSN en cours